



5 raisons de continuer de s'intéresser aux fintechs

Publié

25 Janvier 2022

Longueur

🕒 4 minute(s) de lecture

Véritable révolution dans la révolution numérique actuelle, les fintechs¹ – ce néologisme provenant de la contraction des mots « finance » et « technologie » apparu il y a quelques années – n'ont pas attendu la crise de la Covid-19 pour connaître une croissance très forte. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir, forte du virage numérique pris par les consommateurs.

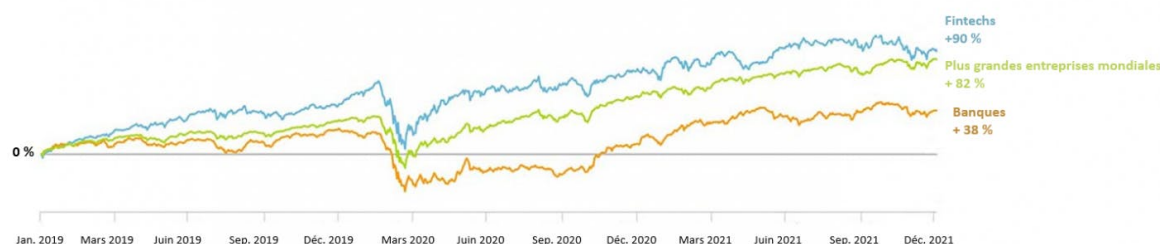
Mises en avant par la crise sanitaire, les offres développées par le secteur des fintechs, allant du paiement en ligne au crédit, ont pleinement profité de la recherche de solutions sans contact et d'opérations pouvant être réalisées à distance. Si ces offres existaient avant la pandémie, cette dernière a accéléré l'adoption de nouvelles habitudes et changé en profondeur les pratiques des consommateurs.

Conséquence, le marché mondial des fintechs devrait croître à un taux annuel moyen de près de 27 % entre 2020 et 2026, selon une récente étude menée sur le sujet, The Global FinTech Market Report 2021.

De telles perspectives n'ont pas manqué d'attirer les investisseurs. Selon le cabinet de conseil en stratégie Boston Consulting Group, les investissements dans les fintechs ont ainsi bondi de 173 % au troisième trimestre 2021, par rapport à la même période de 2020. De plus, les entreprises du secteur ont été très recherchées en Bourse au cours des trois dernières années.

Les fintechs, des valeurs recherchées en Bourse

Au cours des trois dernières années, l'indice Stoxx des fintechs a pratiquement doublé (+90 %) quand celui des banques a progressé de 38 %. L'indice des 1 800 plus grandes entreprises dans le monde a gagné 82 % sur la même période.



Pour autant, les fintechs peuvent continuer d'offrir du potentiel alors que certains acteurs du secteur parviennent à prendre des parts de marché importantes grâce à leur très grande agilité et les technologies de pointe qu'ils utilisent.

Voici cinq raisons pour lesquelles nous pensons qu'il faut continuer de garder un œil attentif sur les fintechs :

Le marché du crédit

Les capacités technologiques des fintechs et leur aptitude naturelle à collecter et traiter des données pour répondre aux attentes des clients leur permettent de proposer des offres avec de meilleurs taux d'intérêt que les banques traditionnelles. Ces entreprises sont également plus transparentes en matière de tarif, ce qui les aide à gagner la confiance et la fidélité des utilisateurs.

Elles proposent en outre des services de plus en plus recherchés comme la fonction « acheter

maintenant payer plus tard »⁴. Les fintechs se rémunèrent alors en facturant aux commerçants des commissions liées aux achats effectués par leur intermédiaire, et aux clients des frais en cas de retard de remboursement.

Le paiement

Depuis la pandémie, les solutions de paiement en ligne ou sans contact ne cessent de croître si bien que la traditionnelle carte de paiement en plastique pourrait bientôt disparaître. Aux Etats-Unis, nous prévoyons que deux achats sur cinq en magasin seront payés avec un téléphone mobile au cours des cinq prochaines années, soit quatre fois plus qu'actuellement.

Une croissance similaire est attendue dans d'autres pays développés, et cette tendance pourrait même survenir encore plus tôt dans les marchés dits « émergents », où de nombreuses personnes passent directement de l'argent liquide aux paiements avec un téléphone.

Outre les achats réalisés par les ménages, certaines fintechs développent aussi des solutions permettant de fluidifier considérablement les transactions entre les entreprises en rendant plus efficaces les processus internes à l'origine des retards de paiement. Des offres numériques à même d'intéresser les entreprises qui attendent actuellement près de 70 jours en moyenne pour être payées par leurs clients professionnels.

Les cryptomonnaies

En pleine expansion depuis un peu plus d'une décennie, les cryptomonnaies³ sont peut-être le phénomène qui a le plus bouleversé le secteur de la finance jusqu'ici habitué à ce qu'une monnaie soit gérée par des banques centrales. La hausse des dépenses publiques, qui ont notamment beaucoup progressé durant la crise sanitaire, ont nourri les craintes de voir les banques centrales financer les Etats.

Ces inquiétudes ont incité un nombre croissant d'entreprises à placer leur trésorerie en cryptomonnaie, dont la plus connue est le Bitcoin. A cela s'est ajoutée la volonté de certaines sociétés d'utiliser ces monnaies virtuelles comme moyens de paiement.

Pour autant, ces solutions ne sont pas sans risque. Il y a tout d'abord une attention de plus en plus grande portée par les autorités sur ce sujet alors que la spéculation est très forte sur ces monnaies de la part d'investisseurs amateurs. De plus, il est pratiquement impossible d'estimer la valeur de ces monnaies qui ne sont liées à aucune économie. Enfin, contrairement à l'or, ces actifs virtuels sont encore trop récents pour être considérés comme une réserve de valeur alternative.

La croissance observée dans ce domaine devrait néanmoins se poursuivre avec un intérêt toutefois élargi : 1) à de plus en plus d'investisseurs professionnels, 2) à l'ensemble de l'écosystème cryptographique - chiffrement assurant l'inviolabilité de données-, allant des cryptomonnaies à la

négociation d'actifs financiers alternatifs.

La cybersécurité

Avec le développement des solutions numériques, les institutions financières sont confrontées à de nouveaux défis en matière de sécurité. L'augmentation du nombre des opérations, la demande croissante de processus d'authentification moins contraignants mais aussi la montée en puissance des attaques en ligne ont rendu les solutions de cybersécurité essentielles dans le secteur financier.

La demande de logiciels de sécurité de nouvelle génération n'a jamais été aussi forte. Selon le cabinet de conseil et de recherche Gartner, les dépenses mondiales en matière d'informatique dans le secteur financier devraient connaître en cinq ans une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 6,5 % d'ici 2025.

L'investissement responsable

Les critères [Environnementaux, Sociaux et de bonne Gouvernance \(ESG\)](#) sont aujourd'hui au cœur des intérêts des investisseurs. Or les fintechs permettent de résoudre certains problèmes sociaux.

Les services qu'elles proposent permettent en effet de rendre accessibles des solutions qui étaient par exemple jusqu'ici soit trop coûteuses, soit impossibles à mettre en œuvre dans certaines zones géographiques. Ainsi dans des pays dits « émergents », où peu de gens possèdent un compte bancaire, les fintechs ont déjà contribué à sortir certaines populations locales de la pauvreté. Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire d'avoir un compte bancaire pour contracter un prêt ou une assurance, un simple téléphone suffit.

¹ Les fintechs sont des entreprises technologiques qui concurrencent les acteurs traditionnels de la banque et de la finance en proposant de nouveaux services financiers

² Offre permettant aux clients d'effectuer leurs achats en payant en plusieurs versements, par exemple sur une période de six semaines. Ces prêts sont généralement souscrits à des taux à 0 %

³ Moyen de paiement virtuel utilisable essentiellement sur Internet, s'appuyant sur la cryptographie - chiffrement assurant l'inviolabilité de données - pour sécuriser les transactions et la création d'unités, et échappant à tout contrôle des régulateurs et des banques centrales

Pour en savoir plus sur les tendances disruptives que nous suivons,

[cliquer ici](#)

Communication publicitaire

Ceci est une communication publicitaire. Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Echelle de risque du DICI/KIID (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période. Morningstar Rating™ : © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Le fonds ne peut être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation S américaine et du FATCA. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'informations clés pour l'investisseur). Le DICI/KIID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du DICI/KIID. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital. Le prospectus, les DICI/KIID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.com, ou sur demande auprès de la Société de gestion. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676 CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1 Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549

